



COMMUNE DE
MARCHIN

CONVOCATION DU CONSEIL COMMUNAL COMMUN COMMUNE – CPAS

Conformément à l'article L1122-11 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation et aux articles 26*bis* et 34*bis* de la Loi Organique des CPAS, nous avons l'honneur de vous inviter à la séance du Conseil communal qui se tiendra au

**Réfectoire de l'école de Belle-Maison, rue Joseph Wauters, 1A à 4570
MARCHIN**

le lundi 16 mars 2026 à 20 heures

ORDRE DU JOUR

1. DÉBAT - Réflexion sur les enjeux sociaux majeurs auxquels sont et seront confrontés les CPAS et les Communes : Introduction par Mme Christine MAHY, Secrétaire générale du Réseau wallon de Lutte contre la Pauvreté asbl
2. INFORMATION - Rapport 2026 sur l'ensemble des synergies existantes et à développer entre la Commune et le CPAS - PRISE D'ACTE

Fait à Marchin, le 5 mars 2026,

PAR LE COLLÈGE,

Le Directeur général,


Michel HOMÉ



Le Bourgmestre,


Adrien CARLOZZI